



Règlement des prix annuels pour chiens de sport du CSDT

Le responsable du dicastère « travail » du CSDT remplit chaque année une liste des résultats obtenus dans une année de calendrier par les terriers ayant participé à des concours/joutes.

Pour ce faire, les conducteurs de chiens sont invités à faire parvenir au responsable du travail les résultats obtenus dans l'année écoulée, ceci jusqu'au 31 janvier de l'année suivante : copie du livret de travail correspondant et de la première page en y mentionnant les indications sur le chien et le conducteur et/ou autres preuves tels que diplômes, listes de résultats, etc.

Avec l'envoi des documents, le propriétaire du chien accepte que les indications fournies peuvent être publiées sur le site Internet du CSDT ainsi que dans les organes de publication spécialisés.

Exigences

Le conducteur du chien doit être membre du CSDT.

Le chien fait partie d'une des races de terriers gérées par le CSDT.

En cas d'égalité de points sont valables :

- a) Le chien avec un numéro LOS-SCS
- b) Le plus grand nombre de points en discipline C/docilité
- c) Le plus grand nombre de points en discipline flair
- d) Le plus grand nombre de points en discipline obéissance
- e) Le chien le plus âgé

Les résultats obtenus à l'étranger sont également valables pour autant qu'ils sont inscrits dans le livret de travail.

Concours de travail selon les règlements de la CTUS (ChA, IGP, ChSan, ChPiste, etc)

Les résultats de concours nationaux et internationaux, concours en ring inclus, sont additionnés ensemble. Le chien ayant obtenu le plus grand nombre de points reçoit une médaille.

Une médaille est remise pour la meilleure épreuve des classes 1, 2 et 3 de chaque discipline. En plus un diplôme pour la meilleure piste, docilité, obéissance et éventuellement travail de protection.

Pour les disciplines avec la mention « réussi », comme p.e. le ChA/TC, mantrailing, etc., les participants reçoivent un diplôme.

Jeunesse+Chien-Rule/Canin Cross

Tous les enfants et adolescents ayant participé à un concours reçoivent un diplôme.

Jeunesse+Chien-Rule : Le chien avec le plus grand nombre de points reçoit une médaille.

Canin Cross : Le chien avec le meilleur rang final reçoit une médaille. En cas d'égalité de rang, c'est le chronométrage qui départage.

Obedience

Les résultats de concours nationaux et internationaux sont additionnés ensemble.

Le chien avec le plus grand nombre de points obtient une médaille.

Un diplôme est remis pour la meilleure épreuve des classes débutants, 1, 2 et 3 de chaque discipline.

Agility

Comme en agility il n'est pas délivré de points, le mode de qualification est le suivant :

Les trois meilleurs résultats des concours réalisés dans une année de calendrier sont pris en considération (disciplines Large A, 1, 2, 3).

Pour les qualificatifs les points suivants sont délivrés :	Exc	30 p
	TB	20 p
	B	10 p

En plus, pour les 4 premiers rangs, sont délivrés :	1 ^{er} rang	4 p
	2 ^{ème} rang	3 p
	3 ^{ème} rang	2 p
	4 ^{ème} rang	1 p

Le chien ayant obtenu le plus grand nombre de points reçoit une médaille.

Un diplôme est remis pour la meilleure épreuve des classes 1, 2 et 3 et de Large A.

Concours de chiens de chasse

Les résultats de concours nationaux et internationaux sont additionnés ensemble.

Le chien ayant obtenu le plus grand nombre de points reçoit une médaille.

Pour les disciplines avec la mention « réussi » comme p.e. concours de levage de gibier, recherche au sang, etc, les participants reçoivent un diplôme.

Dispositions finales

Ce règlement a été adopté lors de l'Assemblée générale sous forme écrite du 5 juin 2020 et entrera en vigueur immédiatement.

Il est également valable sous la forme féminine.

Le président
Kurt Zollinger

La responsable du travail
Cornelia Freiburghaus